La **maladie de Parkinson** touche 150000 personnes en France. Elle est la **deuxième cause de handicap d'origine neurologique**
chez le
sujet âgé
. A l'occasion de la journée mondiale de la maladie de Parkinson, la
Fédération Nationale des Orthophonistes
tient à souligner l'importance de l'intervention orthophonique auprès des patients présentant une maladie de Parkinson.

La Fédération Nationale des Orthophonistes rappelle que dans le cadre du parcours de soins des patients parkinsoniens (recommandations publiées en juin 2014 par la Haute Autorité de Santé), l'intervention orthophonique est reconnue comme faisant partie des soins de premier recours et ce à toutes les phases de la maladie.

L'intervention orthophonique auprès des patients parkinsoniens peut concerner: la voix, la déglutition, le langage oral, le langage écrit. Ces difficultés (notamment la dysphonie et la dysarthrie) auront des répercussions sur la communication des patients et donc sur leur insertion sociale et leur autonomie. Après avoir réalisé une évaluation des troubles fonctionnels au cours du bilan orthophonique, l'intervention aura pour objectif d'une part de limiter l'appauvrissement de l'activité motrice, directement en cause dans les difficultés de parole, d'écriture ou d'expression gestuelle, et d'autre part d'enrayer la dysphagie.

Les compensations nécessaires seront proposées aux patients afin de maintenir une communication et des fonctions oro-myo-faciales les plus satisfaisantes possibles, permettant le maintien de l'autonomie des patients et limitant leur isolement.

La FNO insiste donc sur le caractère indispensable de la mise en œuvre de l'intervention orthophonique. Le recours à l'orthophonie doit s'imposer dès lors qu'un diagnostic de maladie de Parkinson est posé.

La FNO rappelle son souhait d'être associée au plan ministériel, comme le prévoit la mesure 8 du livre blanc Parkinsonien : *« Développer la prise en charge pluridisciplinaire avec des professionnels formés à la maladie de Parkinson, la possibilité de rééducations spécifiques collectives (kinésithérapie, orthophonie). […] Prévoir leur mode de rémunération* », ce qui n'est toujours pas le cas 5 ans après sa publication.

Plus d'informations sur www.fno.fr

Business Today

Site français qui donne la parole aux dirigeants d'entreprises, aussi bien à ceux du CAC 40 , que ceux de startups et de sociétés qui innovent , Businesstoday.fr vous renseigne sur l'activité économique en France.